



Au lendemain des assises nationales de l'énergie à Dunkerque

Pour la 5^e année consécutive, les Assises nationales de l'énergie, qui sont organisées maintenant en alternance à Dunkerque et à Grenoble, ont rencontré un vif succès : du 20 au 22 janvier 2004, elles ont rassemblé 800 personnes, acteurs de l'énergie dans les collectivités territoriales, organismes institutionnels, entreprises de production et distribution d'énergie, associations, bureaux d'études confirmant qu'elles étaient devenues le rendez-vous annuel incontournable de l'ensemble de ces professionnels de l'énergie.

Le thème «les collectivités locales à l'heure de l'ouverture des marchés de l'énergie : comment tirer parti de l'expérience européenne ?» correspondait à une préoccupation des collectivités puisque, pour elles, l'éligibilité, la possibilité de choisir librement leur fournisseur de gaz ou d'électricité... c'est pour demain, en juillet 2004 !

Plus d'une soixantaine d'intervenants français et européens sont venus apporter leur expérience et répondre aux multiples questions : comment se préparer, quelles incidences sur les services, sur les prix dans le cadre des marchés publics,

quels nouveaux acteurs, quels enjeux pour le service public ? De nombreuses questions restent encore en suspens du fait des incertitudes qui subsistent aujourd'hui sur le cadrage des appels d'offre, les obligations de consultation, les offres des opérateurs historiques, l'incidence des décisions politiques (loi d'orientation énergétique, Plan Climat...) et les collectivités présentes ont exprimé leurs attentes tout spécialement en tant que consommatrices d'énergie : c'est certainement ce thème que s'efforceront d'approfondir les 6^e Assises, en février 2005, à Grenoble.

Pour information

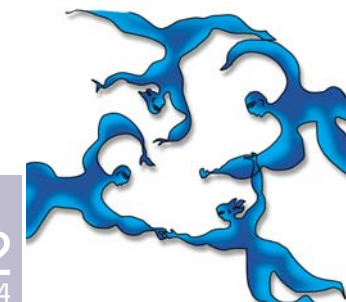
- Frédéric Mabile, Communauté urbaine de Dunkerque
- Martine Echevin, Agence locale de l'énergie de l'agglomération grenobloise

Pour en savoir plus

- la politique énergétique européenne et les financements européens mobilisables : http://europa.eu.int/comm/energy/index_fr.html
- le débat national sur les énergies, le Livre Blanc : <http://www.debat-energie.gouv.fr/site/index.php> <http://www.industrie.gouv.fr/energie/politiqu/pdf/livre-blanc-integral.pdf>
- l'ouverture du marché de l'électricité : http://www.arenaidf.org/arena/pdf/ARENE-marche_RARE.pdf
- les interventions des assises nationales de l'énergie : <http://www.assises-energie.net/document%20interventions.PDF>

Pour plus d'informations sur ATEnEE, vous pouvez contacter :

- Les délégations régionales de l'ADEME
- Sophie Debergue (ADEME), Tél. 04 93 95 79 37 sophie.debergue@ademe.fr
- Emmanuelle Albert (ETD), Tél. 01 43 92 68 13 e.albert@etd.asso.fr



L'appel à projets ATEnEE est prolongé jusqu'à fin 2006

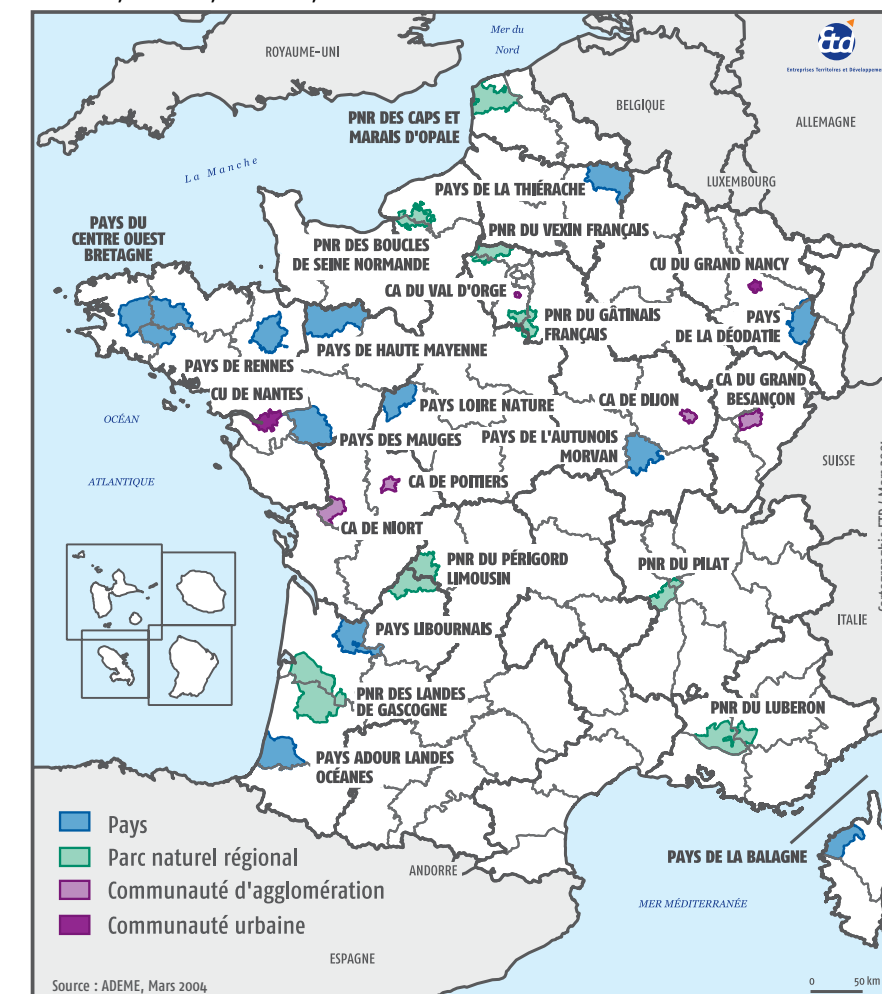
EDITO

Le secteur de l'énergie est en pleine mutation, avec notamment l'ouverture du marché de l'électricité pour tous les clients non résidentiels à partir du 1er juillet 2004, la loi d'orientation sur l'énergie, les engagements nationaux en matière d'utilisation des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les collectivités sont interpellées pour traduire ces évolutions dans leurs politiques locales de transport, habitat, production et distribution d'énergie. Véritable «effet de levier», le contrat ATEnEE est une des démarches qui peut aider les territoires de projet à agir dans le domaine de l'énergie.

Aujourd'hui, les premiers contrats ATEnEE entrent dans leur phase opérationnelle. La question spécifique de l'efficacité énergétique est particulièrement présente quelle que soit la nature du territoire et son état d'avancement. La forte participation des chargés de mission ATEnEE à la session de formation axée sur la thématique de l'énergie qui leur était destinée le confirme. Des questions restent en suspens sur les méthodes d'analyse des politiques énergétiques à l'échelle d'un territoire, les dynamiques partenariales à mettre en place, les outils de suivi et d'évaluation. Les initiatives lancées dans le cadre des contrats ATEnEE contribueront, sans nul doute, à apporter des réponses.

Contrats ATEnEE - Projets retenus au 15 mars 2004

«Actions territoriales pour l'environnement et l'efficacité énergétique»
ADEME, MEDD, DATAR, MIES



SOMMAIRE

En savoir plus sur les projets	p. 2
Le réseau ATEnEE	p. 3
Actualités	p. 4

5 nouveaux territoires s'engagent dans un contrat ATEnEE : le pays de l'Autunois Morvan, le pays de la Balagne, le pays Loire Nature, le PNR du Vexin Français et la communauté d'agglomération du Grand Besançon.

Au total 26 territoires (11 pays, 8 parcs naturels régionaux et 7 agglomérations) répartis dans 16 régions ont décidé de s'engager dans un

contrat ATEnEE. C'est un résultat encourageant pour les partenaires nationaux. Le Conseil d'Administration de l'ADEME a validé, le 04/02/04, la poursuite de l'appel à projets «Contrat ATEnEE» jusqu'au 31/12/06. Ainsi les territoires de projet qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche peuvent continuer à prendre contact avec les délégations régionales de l'ADEME.

«Spécial énergie»

Exemples d'actions menées en matière d'efficacité énergétique menées dans le cadre de contrats ATEnEE



Le Pays de Haute Mayenne se lance dans l'efficacité énergétique
Accompagner le développement durable et favoriser une politique environnementale volontariste en milieu rural font partie des ambitions qui ont été inscrites à la charte du pays pour les dix ans à venir. Ces souhaits, formulés par l'ensemble des acteurs du territoire, se concrétisent avec le soutien du programme ATEnEE. Un voyage d'étude en Allemagne réalisé en novembre 2003 a permis d'appréhender les importantes marges de progrès dont la France dispose en matière d'énergie. Trente élus, membres de la société civile et techniciens du territoire ont participé à ce séjour pour analyser des expériences allemandes sous l'angle du développement durable. Aujourd'hui, des projets sont en cours tels que la conception de logements sociaux Haute Qualité Environnementale, la réalisation de bilans énergétiques communaux, le lancement d'une filière bois énergie, la mise en place d'un programme de formation en partenariat avec le CNFPT...

Ainsi, le comité de pilotage ATEnEE (paritaire privé/public) lance quatre chantiers pour 2004 :

- sensibiliser les acteurs locaux au développement durable, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables ;
- drainer sur le territoire, des compétences techniques et des financements pour aider l'avancée de projets visant l'efficacité énergétique et la valorisation des ressources énergétiques locales ;
- encourager le tri sélectif à la source et la valorisation des déchets ;
- communiquer et informer sur les projets exemplaires en Haute Mayenne.

Le programme ATEnEE est un moyen pour encourager le plus grand nombre d'acteurs du territoire à agir. L'énergie, ce n'est pas qu'une affaire de spécialistes, c'est aussi et surtout une question de bon sens. A chacun d'apporter sa pierre à l'ouvrage...



Opérations collectives de pré-diagnostics énergétiques communaux dans le parc naturel régional Périgord Limousin
Le parc naturel régional Périgord Limousin propose aux communes de son territoire la réalisation de pré-diagnostics énergétiques de leur patrimoine bâti. Réalisée sous forme d'opérations collectives regroupant 10 communes, l'expertise est conduite par un bureau d'étude. Elle alterne des phases collectives (réunion de lancement et de synthèse) et des phases de travail dans les communes (visite de site, restitution en conseil municipal). L'objectif de cette opération est de dresser une première évaluation des gisements d'économies d'énergie envisageables sur le patrimoine de la commune et de signaler l'existence des potentiels intéressants d'utilisation d'énergies renouvelables. 20 pré-diagnostics du patrimoine bâti communal ont déjà été réalisés en 2002 et 2003. Les principales préconisations portent sur le comptage, l'isolation des bâtiments et la régulation. 8 communes se sont engagées dans des études complémentaires relatives à l'utilisation d'énergies renouvelables (bois-énergie, solaire thermique). Le parc poursuivra ces opérations collectives dans le cadre du contrat ATEnEE, l'objectif étant de mobiliser à terme toutes les communes du parc.



Le contrat ATEnEE de Nantes Métropole

Le contrat ATEnEE de la communauté urbaine de Nantes (Nantes Métropole) lancé depuis l'été 2003 est désormais pleinement actif. Il est construit autour d'un plan local d'action de lutte contre l'effet de serre et vise à mettre en cohérence différents projets et politiques ayant une composante énergie. La Mission environnement, animatrice du contrat ATEnEE, et le Service Energies Réseaux ont développé dans ce sens une première série d'actions en collaboration avec les acteurs locaux :

Energie, habitat et urbanisme

- mise en œuvre d'outil de gestion énergétique du patrimoine bâti de Nantes Métropole,
- étude énergétique du Grand Projet de Ville Malakoff Pré Gauchet,
- soutien du projet OPATB de la ville de Nantes sur le quartier Ile de Nantes.

Energie, sensibilisation et solidarité

- mise en place de la «Maison des énergies», structure associative, regroupant l'Espace Info Energie et le Pôle National Energie Solaire Développement,
- organisation de journées de formation à l'éco-construction pour le personnel technique de Nantes Métropole et des collectivités locales membres de la communauté urbaine.

Energies renouvelables

- étude du potentiel bois énergie lié aux industries locales de transformation du bois.

Afin de consolider sa politique énergétique locale, Nantes Métropole s'ouvre aujourd'hui au savoir faire européen en matière d'énergie en partenariat avec les villes de Hanovre et de Malmö.



Bilan de la première session de formation-action

Surnommé «le cheval de Troyes de l'énergie⁽¹⁾», le chargé de mission ATEnEE œuvre pour l'intégration de l'efficacité énergétique dans tous les projets du territoire.

«Comment intégrer la dimension énergie dans les projets de territoire ?» Tel était le thème de la première session de formation-action proposée aux chargés de mission ATEnEE les 17 et 18 décembre derniers. Animée par l'association Energie-Cités en coordination avec l'ADEME et ETD, cette session a rassemblé 35 personnes. L'occasion d'échanger les savoirs et expériences et de mettre l'accent sur le rôle des territoires en matière d'efficacité énergétique. Gérard Magnin, délégué général d'Energie-Cités, explique : «Les territoires sont à la fois consommateurs, producteurs, distributeurs, commercialisateurs, planificateurs, régulateurs et incitateurs». La production d'énergie tendant à se décentraliser, ce pouvoir d'action va inévitablement se renforcer.



Energie-Cités

Décisions en matière de transport, d'habitat, de foncier, de services, de gestion de déchets... Autant de compétences qui permettent aux collectivités d'agir pour une utilisation rationnelle de l'énergie, de développer les énergies renouvelables, de valoriser les ressources locales et par-là même de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une ambition qui, pour être partagée par l'ensemble des acteurs locaux, repose notamment sur la capacité du chargé de mis-

(1) Gérard Magnin, délégué général d'Energie-Cités

sion ATEnEE à sensibiliser, former et mobiliser le plus grand nombre d'intervenants, internes ou externes aux services du territoire. Et à savoir aussi trouver les bons arguments : ne pas parler d'économie d'énergie sans aborder les économies financières par exemple. Car si les dépenses énergétiques représentent aujourd'hui 3 à 5% du budget d'une collectivité, il est possible de réaliser 30 à 40% d'économie sur ces dépenses en élaborant une étude énergétique des équipements de la collectivité et/ou du territoire.

D'après Thierry Méraud, du bureau d'étude Green, les trois principales phases d'une telle étude sont : la réalisation de bilans énergétiques et pollutions (consommation d'électricité, de gaz naturel, de fuel, émissions de CO₂...), en procédant par secteur (industriel, résidentiel tertiaire, transports) ; la réflexion prospective sur les potentiels et la construction de différents scénarii ; la proposition d'un programme d'actions avec des objectifs à atteindre et des moyens. Outil de dialogue, cette étude offre une première lecture des ordres de grandeur des consommations, des coûts indicatifs et permet d'identifier des marges de progrès possibles. Il sera pertinent si la collectivité continue à le faire vivre par la suite, à mener des études plus fines et à structurer la collecte des données.

Convaincre, responsabiliser pour mobiliser et agir

L'une des séances de travail avait pour objectif de fournir aux chargés de mission ATEnEE des arguments pour convaincre les élus, les collègues, les autres acteurs locaux de l'intérêt de mener collectivement un programme sur l'efficacité énergétique.

Les idées les plus citées par les chargés de mission ATEnEE :

- utiliser l'argument financier (économie de ressources et apport de subventions),

- agir dans le domaine de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre traduit concrètement le concept de développement durable. Aborder ce domaine sous cet angle permet de le sortir d'une approche technique et scientifique et de le rendre plus attractif,
- valoriser l'expérience d'autres acteurs pour servir le projet,
- jouer sur la valorisation de l'image du territoire et l'exemplarité,
- s'appuyer sur des exemples réussis d'autres collectivités (surtout vis à

vis des élus) qui ont agi dans le même sens...

Quelques pistes d'actions qui faciliteraient la réussite du programme ATEnEE :

- mener en parallèle des actions structurantes à long terme tout en s'engageant sur des actions immédiates et «visibles»,
- organiser des visites de terrain sur d'autres territoires (cela pourrait faire l'objet d'une prochaine activité proposée par le réseau ATEnEE)...